

les yeux (1) ; ce titre est ainsi conçu : *La Delectable folie, support des capricieux, soulas des fantastiques, nourriture des bigearres, etc.*

La première partie est dédiée à M. Dumay, secrétaire de Mgr. d'Alincourt. Le privilège du roi porte la date du 14 septembre 1623 ; les approbations sont de 1628.

Garon, dans l'avis placé en tête de la seconde partie, prévient le lecteur que si l'on trouve dans sa version quelque chose qui ne soit pas dans le texte italien, il l'a tiré de bons et célèbres auteurs. Comme nous n'avons pas l'ouvrage de Spelta sous la main, nous présumons que ces additions consistent principalement en citations de vers extraits de Du Bartas, de Ronsard et de quelques autres poètes français.

Quoique Spelta ait voulu faire aussi un éloge de la Folie, il n'y a pas le moindre rapport entre son livre et l'*Encomium Moriae* du philosophe de Rotterdam (2). Erasme, dans son ingénieuse satire, passe en revue tous les états de la vie, et se fait remarquer autant par son originalité que par ses allusions toujours fines et spirituelles ; tandis que Spelta, dans ses *Discours facetieux*, ne nous offre pour ainsi dire qu'une compilation indigeste d'apophthegmes, de pensées et d'anecdotes tirées des auteurs anciens et modernes.

Il existe une autre traduction de la *Saggia pazzia*, par I. Marcel, à Lyon, chez Nicolas Gay, 1649, in-8°. Les approbations, ainsi que les privilèges, sont de 1628, ce qui annoncerait que cette édition citée par M. Brunet (*Manuel du libraire*, III, 365), et dont j'ai eu un exemplaire entre les mains, n'est pas la première ; il serait même très-possible qu'elle n'eût qu'un titre raffraîchi. J'ignore quel est ce I. Mar-

pleins de goût. » Voyez sa notice dans le *Manuel d'Hubert et Rost*, tom. VII, pag. 153.

(1) L'un de ces exemplaires appartient à M. le conseiller Coste ; l'autre à la bibliothèque de l'académie royale de Lyon.

(2) La première édition de l'*Encomium Moriae* parut en 1501, plus d'un siècle avant la *Saggia pazzia*.